

Nouvelles blanches et cybermarché noir

Par Michel LHERMITTE

L'Observatoire Européen des Drogues et Toxicomanies (OEDT), par son système d'alerte précoce recense au moyen du réseau européen d'information des drogues et des toxiques les nouvelles drogues apparaissant sur le marché européen. Le nombre de substances identifiées est inquiétant : entre 2005 et 2018, **735 nouvelles drogues** ont été identifiées, dont 526 (72 %) pour la seule période 2012-2018 [1]. Au rythme d'une nouvelle drogue synthétisée par semaine, le marché français n'échappe pas à ce phénomène (291 mises en évidence entre 2006 et 2018). Elles appartiennent principalement à trois familles chimiques : les **cannabinoïdes de synthèse, les cathinones et les phényléthylamines**. Les principes actifs de ces drogues très prisées exercent des **effets stimulants sur le système nerveux central, ou/et des effets euphorisants, ou/et hallucinogènes, voire simultanément plusieurs de ces effets**. Depuis 2012, est apparue une quatrième famille : **des dérivés des opioïdes** dont principalement ceux du **fentanyl**, responsables de décès par dépression respiratoire. Certaines de ces substances menacent le pronostic vital, pouvant être à l'origine de défenestrations ou d'automutilations, consécutives aux hallucinations, voire d'infarctus du myocarde. Elles sont davantage addictogènes que les drogues traditionnelles et représentent un véritable danger pour la santé. Il y a une demande accrue de la part des consommateurs à la recherche de sensations toujours plus fortes, et simultanément des chimistes (malhonnêtes) répondant à ces sollicitations. Ce marché lucratif donc en pleine expansion constitue l'activité principale de la criminalité organisée. Grâce à Internet, il est désormais possible d'acquérir ces substances sans risque. Un nouveau marché a ainsi vu le jour : le **cybermarché noir**. Il est hébergé dans une très petite partie du Web, cachée par des techniques de cryptage très sophistiquées. Son accès nécessite un navigateur spécifique (the Invisible internet project), « Tor », The onion router : des couches d'oignon à traverser pour accéder au cœur du message. Ce mode de routage impose pour la connexion entre l'acheteur et le vendeur d'activer des relais, ce qui assure une navigation totalement anonyme. Le système de paiement est également crypté. Ce marché, qui fait le lit de la cybercriminalité, abrite un grand nombre d'activités illégales et parmi elles, la vente de ces substances illicites et de médicaments. Leur achat sur le Web traditionnel offre bon nombre d'avantages. Il garantit, la facilité d'accès, un certain anonymat, la vaste diversité des substances proposées, la sécurité physique et financière de la transaction, la qualité supérieure des produits et une relative sécurité d'usage des substances, le client échappant à la violence de la rue. L'acquisition sur le cybermarché noir apporte des avantages supplémentaires. Il permet non seulement à l'acheteur et au site vendeur de rester totalement masqués, mais également de garantir une transaction financière anonyme. La première étude menée par l'OEDT sur le marché internet des drogues illicites confirme l'inquiétude légitime que l'on peut nourrir face à ce nouveau mode de diffusion que constitue le cybermarché noir, et la menace qu'il fait peser sur nos sociétés [2].

Références

[1] Rapport européen sur les drogues, tendances et évolutions, OEDT, 2018, 90pp.

[2] The Internet and Drug Markets, EMCDDA, 2016, 140pp.